



CONSEIL DU TERRITOIRE NON-ORGANISÉ DU LAC NILGAUT

DE LA MRC DE PONTIAC

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil du Territoire Non-Organisé du Lac Nilgaut de la MRC de Pontiac tenue le mercredi 16 juin 2021 à compter de 18:30 sous la présidence de Mme Jane Toller et à laquelle sont présents :

Minutes of the regular sitting of the Council of the Non-Organized territory of the Pontiac MRC, held on Wednesday, June 16, 2021 at 6:30 p.m. under the chairmanship of Ms. Jane Toller, and to which are present:

Présences : M. John Armstrong, Le conseiller régional
M. Maurice BEAUREGARD, Le conseiller régional
Mme Lynne Cameron, La conseillère régionale
Mme Karen Daly Kelly, La conseillère régionale
M. GILLES DIONNE, Le conseiller régional
M. Alain Gagnon, Le conseiller régional
M. Donald Gagnon, Le conseiller régional
M. Jim Gibson, Le conseiller régional
Mme Natacha Guillemette, Adjointe administrative
Mme TOLLER JANE, La Préfète
Monsieur Gagnon Julien
M. Travis Ladouceur, Greffier
Mme Colleen Larivière, La conseillère régionale
Mme Kim Lesage
M. Carl Mayer, Le conseiller régional
Mme Sandra Murray, La conseillère régionale
M Serge Newberry, Le conseiller régional
M. Brent Orr, Le conseiller régional
Mme Doris Ranger, La conseillère régionale
M. David Rochon, Le conseiller régional
M. Bernard Roy, Directeur général et secrétaire trésorier
M. Winston Sunstrum, Le conseiller régional
Mme Annie Vaillancourt, Comptable CPA
Mme Kim Villeneuve, La conseillère régionale
Mme Colleen Jones
Mme Cyndy Phillips
M. Jason Durand
Mme Debbie Laporte, La conseillère régionale

Était également présent par visioconférence M. Alexandre Savoie-Perron, Aménagiste, MRC de Pontiac.

Étaient également présents par visioconférence :

M. Mathias Péloquin (Visages Régionaux)

M. Simon Thibault (Auditeur)

Dans le contexte de la Covid-19 et dans le but de respecter les directives émises pour la santé publique par les autorités compétentes, les élus ainsi que les employés ont participé par visioconférence ou par téléphone à cette séance du TNO.

In the context of Covid-19 and in order to comply with the directives issued for public health by the competent authorities, elected representatives and employees participated by videoconference or telephone in this sitting of the TNO.

ORDRE DU JOUR

- 1 OUVERTURE ET PRÉSENCES | OPENING AND ATTENDANCE**
- 2 CAPTATION VIDÉO DE LA SÉANCE & FACEBOOK LIVE (ARRÊTÉ MINISTÉRIEL) | VIDEO RECORDING OF THE SITTING & FACEBOOK LIVE (MINISTERIAL DECREE)**
- 3 DÉCLARATION - UTILISATION DE LA LANGUE DE SON CHOIX | DECLARATION - USE OF THE LANGUAGE OF YOUR CHOICE**
- 4 DÉCLARATION DE LA PRÉFÈTE | STATEMENT BY THE WARDEN (DECORUM)**
- 5 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR | READING AND ADOPTION OF THE AGENDA**
- 6 DÉNONCIATION D'INTÉRÊTS OU DE CONFLIT | DECLARATION OF INTEREST OR CONFLICT**
- 7 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA DERNIÈRE SÉANCE | ADOPTION OF THE MINUTES OF THE LAST SITTING**
- 8 QUESTIONS ÉLECTRONIQUES DU PUBLIC | E-QUESTIONS FROM THE PUBLIC**
- 9 COMPTES PAYÉS | ACCOUNTS PAID**
- 10 ÉLECTIONS 2021: AUTORISATION DU VOTE PAR CORRESPONDANCE (CITOYENS ÂGÉS DE 70 ANS ET PLUS) | AUTHORIZATION FOR VOTING BY MAIL (CITIZENS AGED 70 AND OVER)**
- 11 ENTRÉE GARAGE TNO | ENTRANCE TNO GARAGE**
- 12 RÉSERVE DE GRAVIER CONCASSÉ POUR CHEMIN JIM | CRUSHED GRAVEL STOCKPILE FOR JIM LAKE ROAD**
- 13 Demande de financement pour la construction d'un chemin de 310 mètres (raccordement entre deux chemins existants afin de contourner un pont fermé)**
- 14 DEMANDE DE CONTRIBUTION FINANCIÈRE POUR LE NETTOIEMENT ET CREUSAGE DES FOSSÉS SUR LE CHEMIN DU LAC WRIGHT (18 KM) | REQUEST FOR A FINANCIAL CONTRIBUTION FOR THE CLEANING AND DIGGING OF DITCHES ON WRIGHT LAKE ROAD (18 KM)**
- 15 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE | CLOSING OF THE SITTING**

TNO-2021-06-01 1 OUVERTURE ET PRÉSENCES | OPENING AND ATTENDANCE

Il est proposé par M. Dionne et résolu d'ouvrir la séance du TNO du mercredi 16 juin 2021 à 18h30.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Unofficial translation

It was moved by Mr. Dionne and resolved to open the sitting of the TNO of Wednesday June 16 2021 at 6:30 p.m.

CARRIED UNANIMOUSLY

2 CAPTATION VIDÉO DE LA SÉANCE & FACEBOOK LIVE (ARRÊTÉ MINISTÉRIEL) | VIDEO RECORDING OF THE SITTING & FACEBOOK LIVE (MINISTERIAL DECREE)

Mme la préfète indique que cette séance publique du Conseil du TNO sera enregistrée et que l'audio sera disponible sur le site Internet de la MRC/la capture vidéo sur sa page Facebook. De plus, il y a un Facebook live du déroulement de la séance.

Unofficial translation

The Warden indicated that this public sitting of the TNO Council will be recorded and that the audio recording will be available on the MRC website/the video recording on its Facebook page. Also, there is a Facebook live of this sitting.

3 DÉCLARATION - UTILISATION DE LA LANGUE DE SON CHOIX | DECLARATION - USE OF THE LANGUAGE OF YOUR CHOICE

Déclaration réitérant l'importance pour les maires et les autres participants à la séance de s'exprimer librement dans la langue de leur choix et la présence sur place d'une ressource pour assurer une traduction au besoin.

Unofficial translation

Statement reiterating the importance for mayors and other participants in the sitting to express themselves freely in the language of their choice and the presence of a resource on site to ensure translation if necessary.

4 DÉCLARATION DE LA PRÉFÈTE | STATEMENT BY THE WARDEN (DECORUM)

Déclaration de la préfète rappelant l'importance du décorum et du professionnalisme lors des séances.

Pour l'intégral de la déclaration, consulter l'enregistrement audio de la séance sur le site Internet de la MRC (Documentation/Procès-verbaux et enregistrements audio du Conseil) ou la capture vidéo sur la page Facebook de la MRC.

Unofficial translation

Statement by the Warden recalling the importance of decorum and professionalism during sittings.

For the full statement, see the audio recording of the sitting on the MRC website (Documentation/Council Meeting Minutes & Audio

recordings) or the video recording on the MRC's Facebook page.

TNO-2021-06-02 5 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR | READING AND ADOPTION OF THE AGENDA

Il est proposé par la préfète suppléante Mme Kim Cartier-Villeneuve et résolu d'adopter l'ordre du jour.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Unofficial translation

It was moved by pro-warden Ms. Kim Cartier-Villeneuve and resolved to adopt the agenda.

CARRIED UNANIMOUSLY

6 DÉNONCIATION D'INTÉRÊTS OU DE CONFLIT | DECLARATION OF INTEREST OR CONFLICT

Aucune | None

TNO-2021-06-03 7 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA DERNIÈRE SÉANCE | ADOPTION OF THE MINUTES OF THE LAST SITTING

Il est proposé par M. Gibson et résolu d'adopter le procès-verbal de la séance du TNO du mercredi 19 mai 2021.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Unofficial translation

It was moved by Mr. Gibson and resolved to adopt the minutes of the May 19 sitting of the TNO.

CARRIED UNANIMOUSLY

8 QUESTIONS ÉLECTRONIQUES DU PUBLIC | E-QUESTIONS FROM THE PUBLIC

*Question, M. Jean-Pierre Landry

À noter que la question fut soumise en anglais. Pour prendre connaissance de la question et de la réponse de M. Jason Durand, il est possible de consulter l'enregistrement audio de la séance sur le site Internet de la MRC (Documentation/Procès-verbaux et enregistrements audio du Conseil) et la captation vidéo sur la page Facebook de la MRC.

Unofficial translation

*Question, Mr. Jean-Pierre Landry

Please note that the question was submitted in English. To listen to the question and the answer by Mr. Jason Durand, it is possible to consult the audio recording of the sitting on the MRC website (Documentation/Council Meeting Minutes & Audio recordings) &

the video recording on the MRC Facebook page.

TNO-2021-06-04 9 COMPTES PAYÉS | ACCOUNTS PAID

Il est proposé par M. Donald Gagnon et résolu d'approuver la liste des comptes payés depuis la dernière séance du conseil TNO au montant de 70 551.07\$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Unofficial translation

It was moved by Mr. Donald Gagnon and resolved to approve of the list of accounts paid since the last sitting of the TNO Council in the amount of \$70 551.07.

CARRIED UNANIMOUSLY

TNO-2021-06-05 10 ÉLECTIONS 2021: AUTORISATION DU VOTE PAR CORRESPONDANCE (CITOYENS ÂGÉS DE 70 ANS ET PLUS) | AUTHORIZATION FOR VOTING BY MAIL (CITIZENS AGED 70 AND OVER)

CONSIDÉRANT que l'élection générale municipale aura lieu le 7 novembre 2021 en contexte de la pandémie de la COVID-19;

CONSIDÉRANT que le directeur général des élections a édicté, conformément à l'article 3 de la *Loi visant à faciliter le déroulement de l'élection générale municipale du 7 novembre 2021 dans le contexte de la pandémie de la COVID-19* (L.Q. 2021, c. 8), le *Règlement modifiant certaines dispositions en matière municipale afin de faciliter le déroulement de l'élection générale municipale du 7 novembre 2021 dans le contexte de la pandémie de la COVID-19* ((2021) 153 G.O.Q. II, 2111B), lequel est entré en vigueur le 15 mai 2021 et modifie, notamment, certaines dispositions de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités* (RLRQ, c. E-2.2) et le *Règlement sur le vote par correspondance* (RLRQ, c. E-2.2, r. 3) (ci-après : le *Règlement du DGE*);

CONSIDÉRANT qu'en vertu du deuxième alinéa de l'article 659.4 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités*, tel que modifié par l'article 40 du *Règlement du DGE*, la municipalité peut adopter une résolution afin de permettre à toute personne qui est inscrite comme électrice ou électeur sur sa liste électorale et qui est âgée de 70 ans ou plus le jour fixé pour le scrutin d'exercer son droit de vote par correspondance, si une telle personne en fait la demande;

CONSIDÉRANT que le cadre légal et réglementaire pour administrer cette modalité de vote est désormais fixé et en vigueur;

CONSIDÉRANT qu'en vertu des troisième et quatrième alinéas de l'article 659.4 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités*, tels que modifiés par l'article 40 du *Règlement du DGE*, une résolution doit être prise au plus tard le 1^{er} juillet 2021 et une copie vidimée de celle-ci doit être transmise, le plus tôt

possible après son adoption, à la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation ainsi qu'au directeur général des élections.

IL EST PROPOSÉ PAR MME KAREN DALY-KELLY ET RÉSOLU:

-de permettre à toute personne qui est inscrite comme électrice ou électeur sur la liste électorale et qui est âgée de 70 ans ou plus le jour fixé pour le scrutin qu'elle puisse voter par correspondance pour l'élection générale du 7 novembre 2021 et pour les recommencements qui pourraient en découler, si elle en fait la demande;

-de transmettre à la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation ainsi qu'au directeur général des élections une copie vidimée de la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Unofficial translation

WHEREAS the municipal general election will be held on November 7, 2021 in the context of the COVID-19 pandemic;

WHEREAS the Chief Electoral Officer has enacted, in accordance with section 3 of the Act to facilitate the conduct of the November 7, 2021 municipal general election in the context of the COVID-19 pandemic (S.Q. 2021, c. 8), the Regulation to amend certain provisions respecting municipal matters in order to facilitate the conduct of the November 7, 2021 municipal general election in the context of the COVID-19 pandemic ((2021) 153 G.O.Q. II, 2111B), which came into force on May 15, 2021 and amends, among other things, certain provisions of the Act respecting elections and referendums in municipalities (R.R.S.Q., c. E-2.2the Regulation respecting voting by mail (R.R.S.Q., c. E-2.2, r. 3) (hereinafter referred to as the Regulation of the Chief Electoral Officer);

WHEREAS, pursuant to the second paragraph of section 659.4 of the Act respecting elections and referendums in municipalities, as amended by section 40 of the Regulation respecting elections and referendums in municipalities, the municipality may adopt a resolution to allow any person who is registered as an elector on its list of electors and who is 70 years of age or older on polling day to exercise his right to vote by mail, if such person so requests;

WHEREAS the legal and regulatory framework for administering this voting method is now established and in force;

WHEREAS, in accordance with the third and fourth paragraphs of section 659.4 of the Act respecting elections and referendums in municipalities, as amended by section 40 of the Regulation of the Chief Electoral Officer, a resolution must be passed no later than July 1, 2021, and an authenticated copy of the resolution must be sent, as soon as possible after its adoption, to the Minister of Municipal Affairs and Housing and to the Chief Electoral Officer.

IT IS MOVED BY MS KAREN DALY-KELLY AND RESOLVED

To allow any person who is registered as an elector on the list of electors and who is 70 years of age or older on polling day to vote by mail for the general election of November 7, 2021 and for any subsequent reruns, if he or she so requests;

to transmit to the Minister of Municipal Affairs and Housing and to the Chief Electoral Officer an authenticated copy of this resolution.

CARRIED UNANIMOUSLY

TNO-2021-06-06 11 ENTRÉE GARAGE TNO | ENTRANCE TNO GARAGE

Attendu la résolution TNO-2019-08-04 qui autorise le directeur général de la MRC à signer un contrat de service pour les travaux de terrassements et la construction d'un accès requis pour la construction du garage municipal pour le TNO;

Attendu le plan préparé par CIMA+ et approuvé par le MTQ afin de construire un nouvel accès sécuritaire par la route 148;

Attendu que le coût des travaux estimé à 9 720\$, avant taxes, sera payé par le TNO;

Il est proposé par M. Beauregard et résolu d'autoriser le directeur général de la MRC monsieur Bernard Roy à signer un contrat de service avec les Entreprises Brian Stanton Ltée pour pour la construction de la nouvelle entrée et la démolition de l'entrée existante.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Unofficial translation

Whereas resolution TNO-2019-08-04 authorizes the Director General of the MRC to sign a service contract for the earthworks and construction of an access required for the construction of the municipal garage for the TNO;

Whereas the plan prepared by CIMA+ and approved by the MTQ in order to build a new safe access from Highway 148;

Whereas the cost of the work estimated at \$9,720 will be paid by the TNO;

It is proposed by Mr. Beauregard and resolved to authorize the Director General of the MRC, Mr. Bernard Roy, to sign a service contract with Entreprises Brian Stanton Ltée for the construction of the new entrance and the removal of the existing entrance.

CARRIED UNANIMOUSLY

TNO-2021-06-07 12 RÉSERVE DE GRAVIER CONCASSÉ POUR CHEMIN JIM | CRUSHED GRAVEL STOCKPILE FOR JIM LAKE ROAD

Attendu que le ministère des Forêts de la Faune et des Parcs en

collaboration avec la MRC et la municipalité de Mansfield a investi des sommes importantes pour la réfection du chemin jim du km 18 au km 40 notamment en étendant du gravier concassé sur la surface de roulement;

Attendu que le conseil du TNO recommande l'usage de gravier concassé pour sabler le chemin Jim l'hiver sur la portion du chemin comprise entre le km 18 au km 40 afin d'éviter l'ensablement de la surface de roulement ;

Attendu qu'une réserve de 5 000 tn. de gravier concassé doit être produite et entreposée sur le site de la gravière au km 32 :

Il est proposé par M. Dionne et résolu que le conseil du TNO accepte de financer la production de 5000 tn. de gravier concassé pour le sablage d'hiver du chemin Jim jusqu'à un montant maximum de 17 000\$ en provenance du budget régulier du TNO, du fonds de mise en valeurs des baux de villégiatures.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Unofficial translation

Whereas the Ministère des Forêts de la Faune et des Parcs in collaboration with the MRC and the municipality of Mansfield has invested significant amounts of money for the repair of jim road from km 18 to km 40 notably by spreading crushed gravel on the driving surface;

Whereas the TNO Council recommends the use of crushed gravel to sand Jim Road in winter on the portion of the road between km 18 and km 40 to avoid sanding of the road surface;

Whereas a stockpile of 5,000 tn. of crushed gravel must be produced and stored at the gravel pit site at km 32 :

It was moved by Mr. Dionne and resolved that the TNO council accepts to finance the production of 5000 tn. of crushed gravel for the winter sanding of Jim Road up to a maximum amount of \$17,000 from the regular TNO budget, from the Resort Lease development Fund.

CARRIED UNANIMOUSLY

TNO-2021-06-08 13 Demande de financement pour la construction d'un chemin de 310 mètres (raccordement entre deux chemins existants afin de contourner un pont fermé)

Attendu que la MRC de Pontiac a adopté une politique concernant le financement des ouvrages pour l'entretien et la réfection des chemins forestiers multiressources sur les terres du domaine de l'État (C.M. 2018-04-21);

Attendu que selon l'article 5.4 de la politique, la MRC de Pontiac pourra être partenaire pour un projet de réfection avec le gestionnaire d'un territoire d'une ZEC conditionnellement à la

signature d'une entente pour définir le rôle et responsabilité de chacun;

Attendu que la MRC de Pontiac a reçu une demande financière pour la construction d'un bout de chemin localisé dans la ZEC St-Patrice et dans le TNO (lac Blais);

Il est proposé par Mme Larivière et résolu d'accepter la demande de financement en conformité avec la politique de la MRC concernant les travaux de réfection sur un chemin multiusages localisé dans un territoire d'une ZEC dans le TNO jusqu'à un maximum de 8 000\$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Unofficial translation

Whereas the Pontiac MRC has adopted a policy concerning the financing of work for the maintenance and rehabilitation of multi-resource forest roads on lands on lands of the Domaine of the State (C.M. 2018-04-21);

Whereas, according to article 5.4 of the policy, the Pontiac MRC may be a partner for a rehabilitation project with the manager of a ZEC, provided that an agreement is signed to define the role and responsibility of each party;

Whereas the MRC Pontiac has received a financial request for the construction of a portion of a road located in the ZEC St-Patrice and in the TNO (lac Blais);

It was proposed by Ms. Larivière and resolved to accept the funding request in accordance with the MRC's policy regarding rehabilitation work on a multi-purpose road located in a ZEC in TNO up to a maximum of \$8,000.

CARRIED UNANIMOUSLY

TNO-2021-06-09 14 DEMANDE DE CONTRIBUTION FINANCIÈRE POUR LE NETTOIEMENT ET CREUSAGE DES FOSSÉS SUR LE CHEMIN DU LAC WRIGHT (18 KM) | REQUEST FOR A FINANCIAL CONTRIBUTION FOR THE CLEANING AND DIGGING OF DITCHES ON WRIGHT LAKE ROAD (18 KM)

Attendu que la MRC de Pontiac a adopté une politique concernant le financement des ouvrages pour l'entretien et la réfection des chemins forestiers multiressources sur les terres du domaine de l'État (C.M. 2018-04-21);

Attendu que selon l'article 5.4 de la politique, la MRC de Pontiac pourra être partenaire pour un projet de réfection avec une organisation conditionnellement à la signature d'une entente pour définir le rôle et responsabilité de chacun;

Attendu que la MRC de Pontiac a reçu une demande de contribution financière pour le nettoyage et le creusage des fossés

sur le chemin du lac Wright (18 km) dans le TNO;

Il est proposé par M. Beauregard et résolu d'accepter la demande contribution financière en conformité avec la politique de la MRC concernant les travaux de réfection sur un chemin multiusages localisé dans le TNO jusqu'à un maximum de 8 000\$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Unofficial translation

Whereas the MRC Pontiac has adopted a policy concerning the financing of works for the maintenance and rehabilitation of multi-resource forestry roads on public land (C.M. 2018-04-21)

Whereas, according to article 5.4 of the policy, the MRC Pontiac may be a partner in a rehabilitation project with an organization provided that an agreement is signed to define the role and responsibilities of each party;

Whereas the MRC Pontiac has received a request for a financial contribution for the cleaning and digging of ditches on the Wright Lake road (18 km) in the TNO;

It is proposed by Mr. Beauregard and resolved to accept the request for a financial contribution in conformity with the MRC policy concerning repair work on a multi-use road located in the TNO up to a maximum of \$8,000.

CARRIED UNANIMOUSLY

TNO-2021-06-10 15 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE | CLOSING OF THE SITTING

Il est proposé par M. Newberry et résolu de clore la séance du TNO du mercredi 16 juin 2021 à 18:51.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Unofficial translation

It was moved by Mr. Newberry and resolved to adjourn the sitting of the TNO of Wednesday June 16 2021 at 6:51 p.m.

CARRIED UNANIMOUSLY

Bernard Roy
Directeur général et secrétaire-
trésorier

Jane Toller
Préfète